2007-04355/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 10 000 $ aux Productions Des pieds et des mains

Québec, le 15 octobre 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, annonce le versement d'une aide financière de 10 000 $ aux Productions Des pieds et des mains afin de leur permettre de participer aux Premières Rencontres internationales du CREAHM-Liège, en Belgique, à l'occasion du Festival international de théâtre et de danse consacré aux compagnies travaillant avec des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le Festival a sélectionné neuf spectacles issus de différents pays, dont *Espace*, des Productions Des pieds et des mains, projet de création professionnelle en danse-théâtre qui intègre des artistes ayant une déficience intellectuelle et des danseurs et comédiens professionnels. L'équipe du projet *Espace* représentera le Québec et participera également à toutes les activités du Festival.

En accordant l'aide financière annoncée aujourd'hui, la Ministre a rappelé l'importance du réseau CREAHM sur la scène internationale et la reconnaissance de la qualité artistique du projet *Espace* par le Festival international. « C'est une occasion unique pour la compagnie de faire valoir la culture québécoise en Belgique, mais aussi de s'inspirer des compagnies professionnelles les plus réputées à travers le monde parmi celles qui œuvrent avec des personnes handicapées », a déclaré la Ministre.

Les Productions Des pieds et des mains, organisme a but non lucratif, ont pour mission de favoriser l'exploration, la création, la production et la diffusion en arts de la scène, en intégrant des personnes marginalisées à leurs activités professionnelles et artistiques.

L'hôte du Festival, le CREAHM (créativité et handicap mental) de Liège, est une association qui œuvre depuis 25 ans à développer les talents artistiques des personnes handicapées mentales et à les promouvoir par des expositions, des spectacles et des concerts. Le CREAHM est devenu une référence, d'où ont émergé d'autres CREAHM indépendants (à Bruxelles, en Suisse et en Provence) et un réseau international regroupant des ateliers de 14 pays.

Source :

Christiane Bolduc
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363, poste 7226

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse

Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007